

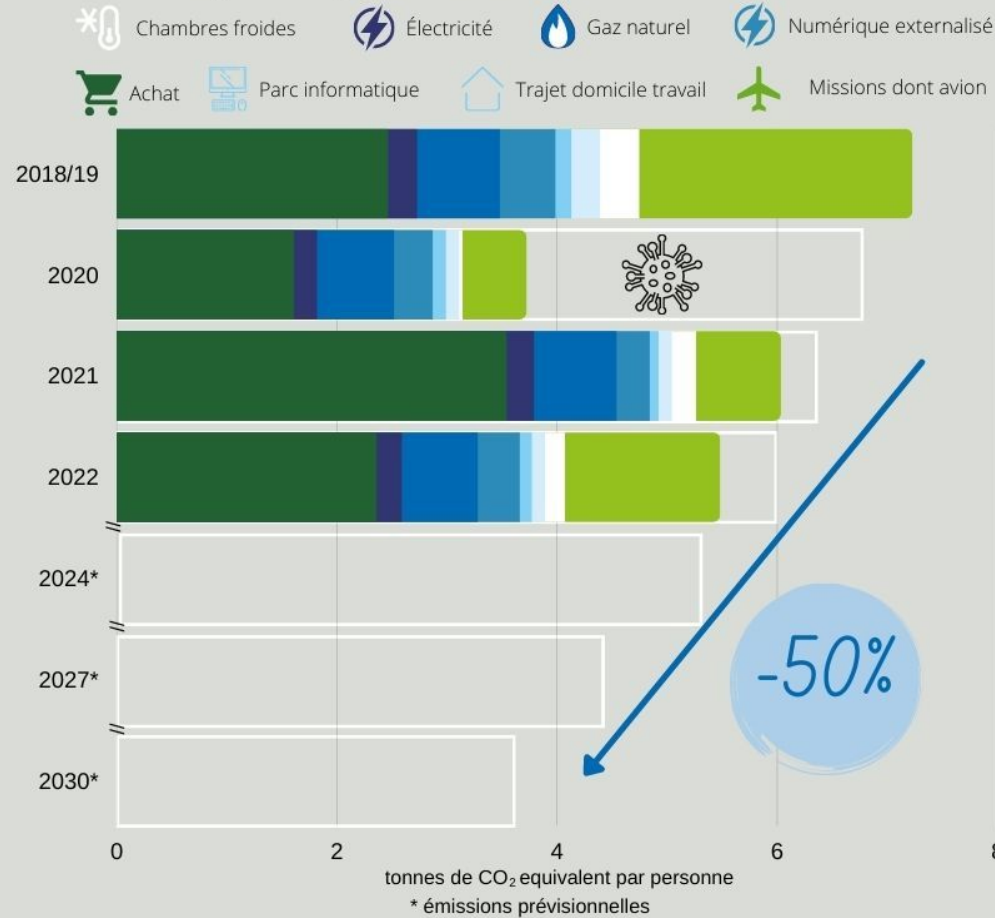
Vers une meilleure efficacité environnementale à l'IGE

Manifeste

En janvier 2020, le Conseil de Laboratoire a adopté le Manifeste Environnemental de l'IGE à l'unanimité des membres. Ce manifeste établit le souhait de réduire nos émissions de CO₂ de 50% entre 2018-2019 et 2030.



Un objectif pour 2030



Détail de l'année 2018/2019

En tonnes d'équivalent CO₂ : chambres froides 92 t, gaz 193 t, électricité 68 t, parc informatique 37 t, calcul serveurs externalisés 129 t, missions 637 t, trajets domicile-travail 67 t et 633 t pour les achats pour un total de 1856 tCO₂ eq. en 2018/2019, soit 7.2 tCO₂ eq. par personnes (257 personnes en 2019 à l'IGE).

Mise en place de la stratégie

Accompagnement

- 🌿 Suivi mensuel des émissions des équipes
- 🌿 Atelier Ma Terre en 180'
- 🌿 IGE = un labo pilote Labo1point5

Une stratégie par équipe

Le poste "mission" représente 1/3 de nos émissions CO₂ de 2018/2019. Toutefois, les émissions des personnels de l'IGE sont très hétérogènes (activité d'observation/modélisation, site d'étude proche/lointain, ...). La stratégie de réduction proposée repose sur le calcul d'un budget annuel de CO₂ pour chacune des huit équipes de l'IGE (basé sur le budget mission de 2018/2019) et d'un objectif initial de 10% de réduction annuelle. Ce taux sera adapté annuellement en fonction de l'évolution des autres postes d'émission.

Autres actions de réduction

- *🔒 Changement des chambres froides (R508b => CO₂)
- 💻 Réflexion sur la limitation d'heures de calcul externalisé et sur la durée de vie des PC
- 🔥 Passage au chauffage urbain
- 🏠 Isolation des bâtiments

Référence

2019

7.2 tonnes

CO₂ équivalent par personne

Objectif

2030

3.6 tonnes

CO₂ équivalent par personne

Les émissions aujourd'hui

